

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1549

présenté par

Mme Rilhac, M. Rousset, M. Haury, Mme Clapot, M. Sorre, Mme Berete, M. Dunoyer,
M. Vojetta, Mme Hugues, Mme Delpech, Mme Heydel Grillere, Mme Chantal Bouloux,
Mme Pompili, Mme Dupont, M. Giraud, Mme Melchior, M. Pont, Mme Chandler, M. Bordat,
M. Pacquot et Mme Tanzilli

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Transformation et fonction publiques »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs	0	0
Transformation publique	0	0
Innovation et transformation numériques	0	0
Fonction publique	250 000	0
Conduite et pilotage de la transformation et de la fonction publiques	0	250 000
TOTAUX	250 000	250 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à financer l'équipement et l'accompagnement des élus en situation de handicap dans l'exercice de leur fonction. Ce financement transitera par le Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et nécessite pour l'année 2023, l'ouverture de 250 000 euros en autorisation de paiement et de 250 000 euros en crédit de paiement sur le programme 148 "Fonction Publique".

L'exercice d'un mandat local implique des gages de présence, de participation et d'investissement que certains élus porteurs de handicap ne sont en mesure d'honorer qu'à la condition de bénéficier d'aides nécessaires : aménagements particuliers, matériel adapté, recours à des aides humaines etc. Ces aides ont un coût non négligeable qu'il est parfois difficile d'assumer. Aussi, afin d'assurer aux personnes en situation de handicap un accès réel aux fonctions électives, cet amendement propose d'augmenter de 250 000 € le budget du FIPHFP afin de participer au financement de ces équipements.

Cet amendement n'a pas pour objet à terme de diminuer les crédits attribués au programme 368 "Conduite et Pilotage de la Transformation et de la Fonction Publique".